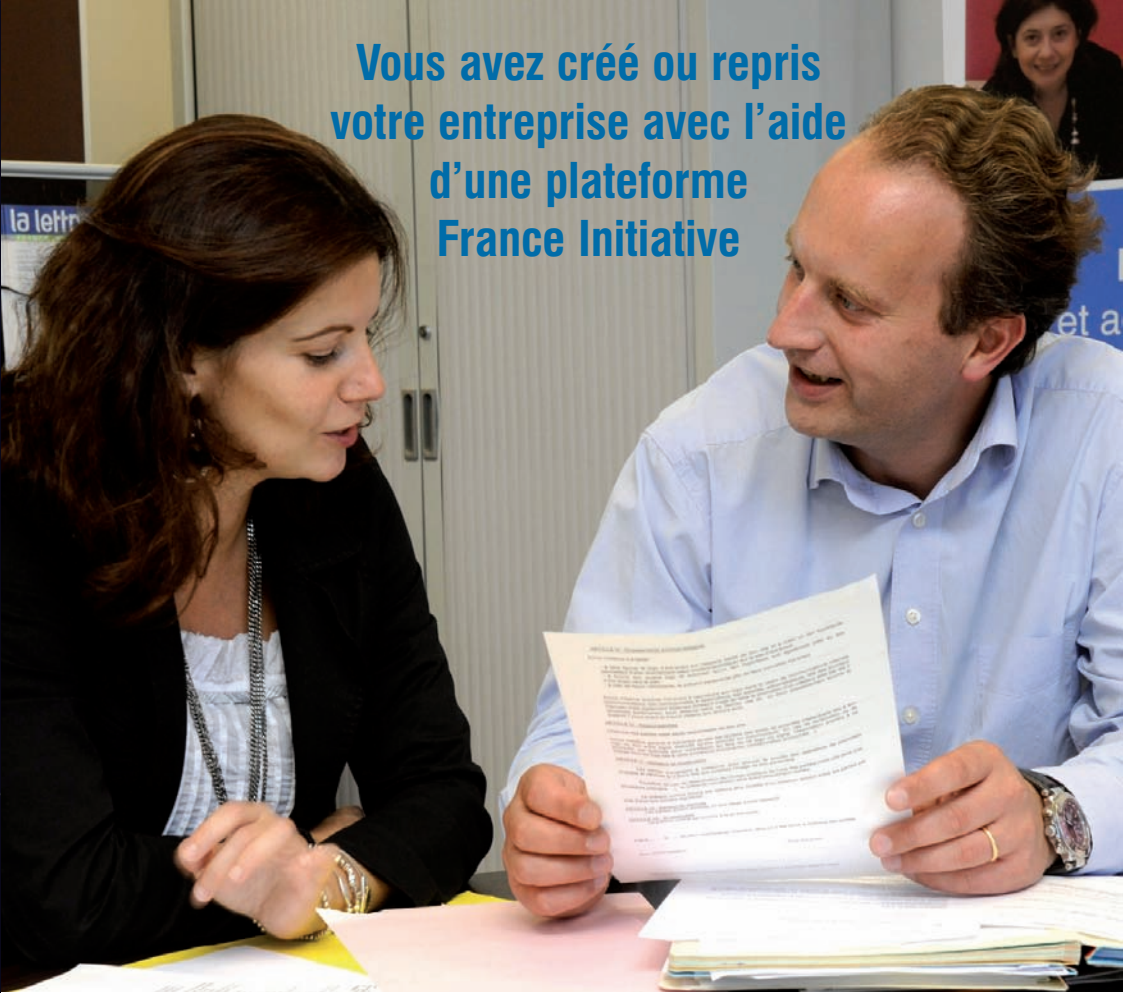


**Vous avez créé ou repris
votre entreprise avec l'aide
d'une plateforme
France Initiative**



Les entrepreneurs d'aujourd'hui
**ONT BESOIN DE
VOUS**

Notre grande cause à nous, c'est faire naître votre entreprise



FRANCE INITIATIVE

Pourquoi vous engager ?

S'ENGAGER

Il y a quelques années, vous avez créé ou repris votre entreprise avec l'aide d'une plateforme France Initiative. Pour bénéficier d'un prêt d'honneur, vous avez défendu votre projet devant un comité d'agrément. Souvenez-vous de la confiance que ses membres vous ont témoignée... Ensuite, vous n'êtes pas resté seul, vous avez été accompagné, peut-être avez-vous reçu l'appui d'un parrain. Absorbé par votre entreprise, vous n'avez pas cherché à en savoir plus. Et nous-mêmes, nous ne prenons pas assez de temps pour expliquer ce qui nous anime. Il n'est pas trop tard.

Nous agissons de manière non lucrative

en mobilisant des fonds publics et privés pour permettre à ceux qui veulent créer d'aller au bout de leur rêve. Nous renforçons leurs fonds propres, mais aussi leur capital confiance et leur réseau. Ce faisant, nous participons de manière efficace au développement économique de notre territoire. Aujourd'hui, vous avez fini de rembourser votre prêt. Votre entreprise a trouvé son rythme de croisière. C'est le bon moment pour rejoindre le mouvement.

Notre action se situe au carrefour de l'économie et du social.

Nos valeurs sont celles de la solidarité. Si la création d'entreprises reste une démarche individuelle, elle est aussi un acte collectif. En renouant avec cette famille d'esprit et de cœur qui vous a donné un sacré coup de pouce, vous allez pouvoir à votre tour soutenir ceux qui se lancent. Beaucoup d'anciens bénéficiaires qui s'engagent résument leur choix en disant : « Je souhaite simplement rendre ce que j'ai reçu. » Alors, pourquoi pas vous ?

EN CHIFFRES

Près de
5 000 partenariats
existent entre des
petites entreprises
et des plateformes
France Initiative,
dont plus de
2 000 concernent
des entreprises
qui ont été aidées
par le réseau
au moment
de leur création
ou de leur reprise.



Sous quelle forme ?

S'ENGAGER

Vous avez envie d'aider les nouveaux entrepreneurs, mais vous craignez que cela ne vous prenne trop de temps ? Cet engagement est souple. À vous de déterminer avec la plateforme la forme que vous privilégiez et votre degré d'investissement. Vous pouvez simplement adhérer ou apporter un peu d'argent à son fonds de prêt ou pour son fonctionnement. La plupart des plateformes France Initiative bénéficient d'un agrément fiscal qui permet une réduction d'impôts.

Le dialogue avec les candidats à la création vous intéresse, vous avez envie de les faire bénéficier de votre compétence ? Vous pouvez devenir membre du comité d'agrément.

Vous aimez écouter, conseiller, épauler ? Vous avez envie d'entrer dans une relation privilégiée avec un entrepreneur ? Vous êtes prêt à devenir « parrain ».

Vous avez des compétences pointues en comptabilité, en communication, en gestion, en ressources humaines : vous pouvez en faire profiter non seulement les créateurs, mais aussi la plateforme.

Vous aimez la stratégie ? Le développement vous attire ? Les conseils d'administration, les bureaux de nos 245 plateformes ont besoin de cet apport de la part d'anciens bénéficiaires. Certains d'entre eux président même nos associations.

BON À SAVOIR
Ceux qui s'engagent disent recevoir des gratifications morales. Mais pas seulement. L'intégration dans les réseaux de chefs d'entreprises qui gravitent autour des plateformes, le fait de côtoyer les élus locaux ou de faire partie de la communauté économique locale ont également beaucoup d'intérêt pour l'entrepreneur que vous êtes.



Ce qu'ils en disent

DES PATRONS, ANCIENS BÉNÉFICIAIRES, S'ENGAGENT



BÉATRICE MELIN ALIDADE
MARRAINE D'ENTREPRENEURS AU CPEM,
LA PLATEFORME QUI L'A AIDÉE À CRÉER
SON CABINET DE COACHING.

“ J'ai mis mon métier au service de la plateforme de Marseille en assurant le tutorat de jeunes porteurs de projets. Cette relation m'a beaucoup enrichie. Le partage est au cœur de mon équilibre personnel et professionnel.



FRÉDÉRIC GRANGE NEXES VISIO
AIDÉ PAR ARMOR INITIATIVE DONT
IL EST MEMBRE DU COMITÉ D'AGRÈMENT,
DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

“ En prise directe avec les réalités du marché, je peux apporter un regard neuf sur les projets présentés. J'ai également souhaité être au cœur du travail de la plateforme et de ses orientations stratégiques, en siégeant dans ses instances. Je crois beaucoup à l'action de la plateforme, indispensable au développement économique local.



ELSHÉBA BOUSSEAU CLIENTS TÉL SERVICES
PRÉSIDENTE DE CANTAL INITIATIVES, QUI L'A AIDÉE À CRÉER
SON ENTREPRISE.

“ Le porteur de projet qui passe la porte de Cantal Initiatives s'identifie facilement à un ancien bénéficiaire. Ayant vécu le même parcours, je parle le même langage que lui. De mon côté, Cantal Initiatives me reconnecte en permanence avec le goût du défi qui est propre à la création d'entreprises.



PIERRICK AUVRAY C. RIS PHARMA
AIDÉ PAR PAYS DE SAINT-MALO ENTREPRENDRE DONT IL EST AUJOURD'HUI
PRÉSIDENT. ÉGALEMENT SECRÉTAIRE DE BRETAGNE INITIATIVE.

“ Cet engagement bénévole me permet de prendre du recul sur mon activité et de m'insérer dans une communauté d'acteurs actifs sur le territoire. Avant d'en être président, j'ai occupé diverses fonctions au sein de la plateforme. Sans cette implication, mon entreprise se serait développée autrement.



Cette plaquette a été réalisée
avec le concours
du Crédit Mutuel, partenaire
de France Initiative
et des plateformes du réseau.



En couverture : Frédéric Grange, patron de Nexes Visio, et Cécile Le Bihan,
directrice d'Armor Initiative. © F. Achdou/Urba Images.

À votre TOUR

Les 245 plateformes France Initiative vous accueillent. Vous trouverez leurs coordonnées sur
www.france-initiative.fr



**En France, près d'1 nouveau patron sur 6,
qui reprend ou crée une entreprise
avec un financement bancaire, réussit son projet
grâce à France Initiative.**

**Avec ses 14 200 passionnés, bénévoles ou
permanents ; avec l'appui de ses 245 plateformes
présentes sur tout le territoire ;
grâce à son prêt d'honneur, à son
accompagnement des créateurs et à l'aide
de tous ses partenaires (collectivités locales,
Europe, État, Caisse des Dépôts, entreprises,
banques, chambres consulaires), France
Initiative contribue chaque année à plus de
15 000 créations ou reprises d'entreprises.
Vous l'ignoriez ? C'est normal, nous n'avons
jamais pris le temps de vous le dire.**

Notre grande cause à nous, c'est faire naître votre entreprise



FRANCE INITIATIVE